



FICHE D'INSCRIPTION ou de REINSCRIPTION

pour l'année 2025-2026 (une fiche par élève)

Association Ecole de Musique Harmonie
La Glaneuse
Maison des sociétés boîte n°33
Square Grimma
69500 BRON
Tél : 04-78-26-97-45
(transféré vers 06 24 53 33 06)
www.harmonielaglaneuse.fr

NOM élève : _____ Prénom élève : _____

Date de naissance : _____ Sexe : F M

À remplir de manière lisible, merci.

Brondillant Musicien de l'harmonie
 Non-Brondillant

Quotient familial sur justificatif
(sinon tarif plein)

Tout dossier devra être rendu complet : fiche d'inscription, droit à l'image, adhésion, autorisation de sortie (pour les mineurs).

Professeurs

- Formation musicale : J. Aygueparse M.E. Flores
- Instruments
- J. Aygueparse I. Bisciglia C. Chemarin N. Cornic A. Faraut
- M.E. Flores N. Guay P. Laurent O. Parrot
- P. Prost autres

Tarif pour l'année

Cours

- Solfège / formation musicale (**individuel, ½ h**) Solfège / formation musicale (**collectif, 1 h**)
 Eveil musical (**collectif, 1 h**)
 Préparation Bac (option musique)

½ h ¾ h 1 h
 Saxophone
 Accordéon
 Flûte traversière
 Violon-alto
 Percussions
 autre

½ h ¾ h 1 h
 Piano
 Clarinette
 Guitare
 Trompette, cornet
 Trombone

Instrument

Orchestre « Accroch'notes » _____

TOTAL

Adhésion réglée pour la saison 2025-2026 par chèque (bulletin d'adhésion joint) 30 €

Date de rentrée : lundi 15 septembre 2025

Fin des cours : vendredi 26 juin 2026

Paiement : 1 chèque 3 chèques (à l'ordre de la Glaneuse) chèques-Vacances bon associatif (15 €)
 Prélèvement SEPA en 10 fois (document à compléter + fournir un RIB) Les espèces ne sont pas acceptées.

Les parents et les élèves s'engagent pour une année scolaire et sont tenus de respecter cet engagement. En cas d'abandon, le montant des cours reste dû.

je m'engage à prendre connaissance du règlement.

Date :

Signature :

Réserve à l'association

Par

Lieu :

Le

Réserve à l'association

Enregistré Openschool

le

Par /

Observations :



BULLETIN D'ADHESION (année scolaire 2025-2026)

Ecole de Musique Harmonie la Glaneuse

Square Grimma - Maison des sociétés - boite 33 - 69500 BRON

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Elève - Musicien de l'harmonie - Membre associé (entourer le(s) choix)

Mr Mme Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Tuteur ou Représentant légal : Nom : Prénom :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Email : _____ @ _____ merci d'écrire lisiblement

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association "Ecole de Musique Harmonie la Glaneuse".

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur de l'école qui sont mis à ma disposition dans les locaux de l'association. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser mon adhésion due pour l'année en cours.

Le montant de l'adhésion est de 30 €, payable par chèque (les espèces ne sont pas acceptées).

Fait à _____, le _____

Signature : (faire précéder de la mention "Lu et approuvé")

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi "Informatique et Libertés du 6 janvier 1978" et à l'ordonnance n°2018-11125 du 12 décembre 2018, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, vous pouvez vous adresser au secrétariat de l'association.



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **ECOLE DE MUSIQUE HARMONIE LA GLANEUSE** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **ECOLE DE MUSIQUE HARMONIE LA GLANEUSE**
Vous bénéficierez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.



Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA :

Débiteur :

Votre Nom*

Votre Adresse*

Code postal*

Ville*

Pays*

IBAN*

Créancier :

Nom **ECOLE DE MUSIQUE HARMONIE LA GLANEUSE**

Adresse **Maison des sociétés Boite 33**

Code postal **69500**

Ville

BRON

Pays

BIC**

Paiement : Récurrent/Répétitif Ponctuel

Tiers créancier

A* :

Le* :

Signature* :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

(*) **Veuillez compléter les données obligatoires du mandat.**

(**) **Obligatoire si hors de l'EEE. Facultatif pour les opérations intra Espace**

Economique Européen (EEE).

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



**FORMULAIRE RELATIF
AUX SORTIES DE COURS DES ELEVES MINEURS
et au DROIT à L'IMAGE pour TOUS LES ELEVES
année scolaire 2025-2026**

Je soussigné(e), _____

AUTORISATION DE SORTIE pour les mineurs

autorise n'autorise pas
rentrer seul après le cours ou les répétitions et auditions.

l'élève à

autorise n'autorise pas
rentrer seul après le cours ou les répétitions et auditions.

l'élève à

autorise n'autorise pas
rentrer seul après le cours ou les répétitions et auditions.

l'élève à

En cas de non-autorisation, merci de compléter le tableau suivant, et d'indiquer les coordonnées de la personne qui récupérera l'élève à la fin du cours (en cas d'empêchement ou de modification, merci d'en informer le professeur).

NOM	Prénom	JOUR	DISCIPLINE

DROIT A L'IMAGE

autorise n'autorise pas

l'association à prendre des photos et des vidéos des élèves qui seraient susceptibles d'être diffusées.

ATTESTATION D'ASSURANCE EXTRA-SCOLAIRE

j'atteste que mon enfant est assuré. Nom de l'assurance :

Personne à contacter en cas de problème :

- Mr Michel MAROTTE : 06-24-53-33-06
 - Mme Monique NEYRET : 06-72-91-44-33

Seul le représentant légal est en mesure de justifier une absence de l'élève. Toute absence non justifiée fera l'objet d'une communication adressée aux représentants légaux.

Fait à _____, le _____

Signature :



Règlement intérieur – Année 2025-2026

- École de musique -

Association Ecole de Musique Harmonie la Glaneuse

Maison des sociétés boîte n°33

Square Grimma 69500 BRON

Tél : 04-78-26-97-45 (transféré vers 06 24 53 33 06)

www.harmonielaglaneuse.fr

L'année scolaire 2025-2026 débutera le lundi 15 septembre 2025 et se terminera le vendredi 26 juin 2026.

La 1^{ère} semaine de juillet sera réservée pour le rattrapage éventuel de cours.

Les auditions et le spectacle de fin d'année auront lieu selon un planning fixé par les responsables de l'école.

Les élèves qui ne seront présents à aucune des répétitions pour préparer le concert, ne pourront y participer. En dernier ressort, c'est le professeur qui validera la participation des élèves au concert.

L'enregistrement des données lors des inscriptions est conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD).

L'Ecole de musique Harmonie la Glaneuse est une association loi 1901, administrée par des bénévoles et soutenue par la Municipalité et la Métropole - Grand Lyon.

A) Nos activités

1. Éveil musical : le cours d'éveil musical, pour les enfants à partir de 5 ans, permet un premier contact avec la musique. Il propose des chants, des exercices d'application et des notions de lecture musicale pour préparer au cours de solfège.
2. Formation musicale (solfège) : nous rappelons que c'est la base de l'étude de la musique.
3. Chant : le chant se pratique pendant le cours de solfège et permet la préparation du concert de fin d'année scolaire.
4. Instrument : la liste des instruments proposés figure sur la fiche d'inscription.
5. Extension de cours : des cours d'instruments pourraient être créés (cor, hautbois ...) en fonction des demandes. De même que des groupes d'ensemble.
6. La classe d'orchestre (Accroch'notes), qui peut regrouper des élèves de la MJC, de conservatoire et de l'Ecole de Musique la Glaneuse, permet aux instrumentistes de s'aguerrir pour la pratique musicale collective. Ce cours est ouvert aux musiciens de tous âges et ayant au moins une année de pratique instrumentale.
7. La classe d'orchestre "Frotte et gratte" (MJC et Glaneuse) est en cours de restructuration.
8. Préparation de "l'option musique du baccalauréat" : des cours de solfège et d'instrument, ouverts aux élèves de première et de terminale, permettent de préparer l'épreuve.

B) Conditions générales

1. L'adhésion : le paiement sera demandé à la remise de la fiche d'inscription ou de réinscription. Elle participe aux frais d'administration, secrétariat et **reste acquise à l'association** pour l'année en cours.
2. **L'inscription à l'école inclut l'adhésion au projet associatif de l'Ecole de Musique Harmonie la Glaneuse.**
3. Attestation d'assurance : l'élève devra être assuré (responsabilité civile et individuel accident) pour l'année scolaire 2025-2026
4. Les frais de cours : ils couvrent partiellement le salaire et les charges salariales des professeurs. Le conseil d'administration a défini un tarif dégressif en fonction du quotient familial et suivant la commune de résidence.

 **Les parents et les élèves s'engagent pour une année scolaire et sont tenus de respecter cet engagement.**

En cas d'abandon ou cas de force majeure, les frais de cours restent dûs.

5. Quotient familial : L'élève indiquera son Quotient Familial pour définir le tarif à appliquer (avec justificatif); à défaut, le tarif plein sera appliqué. Calcul du QF → (revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts) divisé par 12

6. Le paiement des frais de cours s'effectue à l'année, en une fois ou par tiers (par chèque(s) remis à l'inscription) ou par prélèvement SEPA en 10 fois (d'octobre à juillet, formulaire à compléter accompagné d'un RIB), prise en compte des bons associatifs.

Les chèques (à l'ordre de La Glaneuse) par tiers seront encaissés en octobre, janvier et avril.

Les espèces ne sont pas acceptées.

Le non-paiement des frais de cours en temps voulu entraînera la suspension des cours.

C) Lieux des cours

Les cours peuvent être donnés :

- *à l'espace Vivaldi* : place Gaillard Romanet - 69500 Bron (à gauche du centre nautique de Bron)
- *ou à la salle H. Berlioz* : 1, rue Maryse Bastié - 69500 Bron (à l'arrière de l'Espace Albert Camus)

D) Date de la rentrée

Pour l'ensemble des élèves, le **lundi 15 septembre 2025** ; les jours et les horaires sont fixés par les professeurs. L'enseignement musical est fonction des vacances scolaires des écoles publiques dépendant du Ministère de l'Éducation Nationale (zone A).

E) Inscriptions / réinscriptions

Pour les réinscriptions, le dossier complet est à remettre au professeur ou à envoyer par courrier de préférence avant début juillet 2025 et au plus tard pour le forum des associations (le 7/09/25). Passé ce délai, les inscriptions et réinscriptions seront enregistrées dans l'ordre des demandes et suivant les disponibilités.

Permanence le **dimanche 7 septembre** lors du forum des associations à l'espace Albert Camus et de la journée Portes Ouvertes à la salle Berlioz de 10 h à 17 h.

Des permanences seront assurées à ***l'espace Vivaldi de 17 h à 19 h 30*** :

- **les 11 et 12 septembre**
- **du 15 au 17 septembre**

F) Remplacement des cours : les cours annulés pour absence de professeurs pourront être remplacés ou reportés. En revanche, l'absence de l'élève n'entraînera pas le remplacement du cours (sauf accord avec le professeur) ni son remboursement.

Les jours fériés ne sont pas récupérables.

G) Il est impératif, en cas de modification des coordonnées (adresse, téléphone ou autre), d'avertir l'association.

H) Le formulaire relatif aux sorties de cours des élèves mineurs et au droit à l'image (année 2025-2026) est à remplir, à signer et à remettre avec la fiche d'inscription.

Nous vous rappelons que les élèves ne sont plus sous notre responsabilité dès la sortie de l'établissement.

De plus, le déplacement des élèves dans les couloirs ne doit pas nuire au bon déroulement des cours.

Nous vous souhaitons de bonnes études musicales.

Le président-directeur M. MAROTTE



TARIF ANNUEL DES COURS : ECOLE DE MUSIQUE HARMONIE LA GLANEUSE SAISON 2025 - 2026

Ref: V17 indice 2

adhésion: 30 € pour l'année par élève à régler par chèque le jour de l'inscription

cours : par un chèque annuel encaissé en octobre - par 3 chèques encaissés en octobre, janvier et avril - en 10 prélèvements SEPA - chèques vacances - CB ou bon asso

Réduction de 30€ / an à partir du 3ème élève inscrit par famille	QF supérieur à 2000		QF de 1201 à 2000		QF de 501 à 1200		QF inférieur à 501		Harmonie
	BRON	Extérieur	BRON	Extérieur	BRON	Extérieur	BRON	Extérieur	Bron et extérieurs
Eveil musical (collectif 3/4 heure)	237,00 €	261,00 €	231,00 €	255,00 €	222,00 €	246,00 €	141,00 €	156,00 €	192,00 €
Formation Musicale (cours collectif 1 heure)	354,00 €	390,00 €	346,00 €	381,00 €	330,00 €	363,00 €	210,00 €	231,00 €	285,00 €
Formation Musicale (cours individuel 1/2 h)	609,00 €	672,00 €	597,00 €	657,00 €	570,00 €	627,00 €	360,00 €	396,00 €	489,00 €
Instrument 1/2 heure	609,00 €	672,00 €	597,00 €	657,00 €	570,00 €	627,00 €	360,00 €	396,00 €	489,00 €
Instrument 3/4 heure	714,00 €	786,00 €	699,00 €	771,00 €	666,00 €	735,00 €	420,00 €	462,00 €	573,00 €
Instrument 1 heure	798,00 €	879,00 €	780,00 €	858,00 €	741,00 €	816,00 €	468,00 €	516,00 €	639,00 €
Piano 1/2 heure	708,00 €	780,00 €	693,00 €	765,00 €	660,00 €	726,00 €	417,00 €	459,00 €	567,00 €
Piano 3/4 heure	783,00 €	864,00 €	767,00 €	846,00 €	729,00 €	804,00 €	462,00 €	510,00 €	627,00 €
Piano 1 heure	867,00 €	954,00 €	849,00 €	936,00 €	807,00 €	888,00 €	510,00 €	561,00 €	696,00 €
FM collective 1 heure + Instrument 1/2 heure	681,00 €	750,00 €	666,00 €	735,00 €	633,00 €	699,00 €	402,00 €	444,00 €	546,00 €
FM collective 1 heure + Instrument 3/4 heure	786,00 €	867,00 €	768,00 €	846,00 €	732,00 €	807,00 €	462,00 €	510,00 €	630,00 €
FM collective 1 heure + Instrument 1 heure	867,00 €	954,00 €	849,00 €	936,00 €	807,00 €	888,00 €	510,00 €	561,00 €	696,00 €
FM coll 1 heure + Piano 1/2 heure	780,00 €	858,00 €	762,00 €	840,00 €	726,00 €	801,00 €	459,00 €	507,00 €	624,00 €
FM coll 1 heure + Piano 3/4 heure	855,00 €	942,00 €	836,00 €	921,00 €	795,00 €	876,00 €	504,00 €	555,00 €	684,00 €
FM coll 1 heure + Piano 1 heure	939,00 €	1 035,00 €	918,00 €	1 011,00 €	873,00 €	963,00 €	552,00 €	609,00 €	753,00 €
FM individuelle 1/2 h + Instrument 1/2 heure	798,00 €	879,00 €	780,00 €	858,00 €	741,00 €	816,00 €	468,00 €	516,00 €	639,00 €
FM Ind 1/2 h + Piano 1/2 heure	867,00 €	954,00 €	850,00 €	936,00 €	810,00 €	891,00 €	510,00 €	561,00 €	696,00 €
Orchestre à cordes (gratuit pour les élèves) 1h	285,00 €	315,00 €	279,00 €	309,00 €	267,00 €	294,00 €	168,00 €	186,00 €	228,00 €
Accroch'notes (orchestre école de musique) 1 h	285,00 €	315,00 €	279,00 €	309,00 €	267,00 €	294,00 €	168,00 €	186,00 €	228,00 €

gratuit pour les élèves adhérents, les élèves de la MJC Bron, de conservatoires sur avis du CA

QF = Quotient Familial = revenu annuel de référence des impôts divisé par 12 et divisé par le nombre de parts fiscales

Réduction de 30€/an à partir du 3ème élève inscrit par famille

V 17 - ind 2 - 18 juin 2025